

Allocution de Nicolas Boissonnas

Madame la Présidente,
Monsieur le Sénateur,
Messieurs les Conseillers Généraux,
Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis et Chers Cousins,

C'est avec un plaisir renouvelé que j'ouvre la cérémonie de remise du Prix Guizot, attribué en 2008 à Madame Arlette Jouanna pour son ouvrage *La Saint-Barthélemy, les mystères d'un crime d'Etat*.

A l'intention de ceux qui assistent pour la première fois, je donnerai quelques précisions sur son déroulement.

Après mon allocution en qualité de Président de la Société Civile du Val Richer, je passerai la parole à Catherine Coste, Présidente de l'Association François Guizot Val Richer.

Puis, Madame d'Ornano, Présidente du Conseil Général du Calvados, prononcera un discours et elle remettra le Prix Guizot à Madame Arlette Jouanna.

Ensuite, Jean-Claude Casanova, Président du jury du Prix Guizot, nous fera part des motivations du jury.

Enfin, la lauréate conclura notre cérémonie qui sera suivie d'un apéritif et d'un déjeuner.

Il y a dix ans, j'assistai au Palais de l'UNESCO à Paris à une célébration des 400 ans de l'Edit de Nantes promulgué par Henri IV. Le Président de la République, Jacques Chirac, y prononça un discours fort remarqué sur ce grand événement de l'histoire française qui réconciliait les communautés catholique et protestante, déchirées par 40 années de guerres de religion.

A présent, le livre d'Arlette Jouanna sur la Saint-Barthélemy nous plonge aux antipodes de l'Edit de Nantes, au cœur de l'épisode le plus funeste, le plus sanglant de cette phase de l'histoire de France issue de la Réforme.

Le choix du jury représente pour nous, famille de tradition et de culture protestante, une grande signification. Depuis notre enfance, nous connaissons le massacre de la Saint-Barthélemy, présenté comme une étape tragique et importante de la construction de l'identité huguenote. Mais, cette démarche de mémoire, nous la menons sans haine et sans rancune, heureux des progrès de l'oecuménisme contemporain.

C'est par chance que la famille des descendants de François Guizot qui vous accueille aujourd'hui n'ait pas eu à déplorer de victime proche. Il y a à cela trois motifs :

- Aucun ancêtre de Guizot ne pouvait se trouver à Paris pour assister au mariage de Marguerite de Valois et d'Henri de Navarre car seuls les gentilshommes avaient été invités ; or la famille Guizot n'avait sûrement pas ce statut.
- Il y a bien eu des massacres en province dans la foulée de celui de Paris, mais la ville de Nîmes, proche de la campagne cévenole berceau des Guizot, a été épargnée, notamment en raison du nombre élevé d'huguenots qui y habitaient.
- En ce qui concerne nos ancêtres Schlumberger, ceux-ci venaient de s'installer en Alsace, province qui n'était pas encore devenue française.

Mais cette chance d'avoir échappé au pire n'enlève rien au sens de la Saint-Barthélemy, comme je viens de l'expliquer.

Pour poursuivre et conclure mon propos, je rappellerai quelques temps forts qui jalonnent notre histoire religieuse et familiale :

- la Saint-Barthélemy, objet de ce remarquable livre d'Arlette Jouanna,
- l'Edit de Nantes dont les 400 ans ont été célébrés il y a dix ans,
- la Révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV en 1685,
- et les Edits de Tolérance par lesquels Louis XVI accordait un état-civil aux protestants, en 1787, année de naissance de François Guizot au nom duquel nous sommes rassemblés aujourd'hui.

Merci.